

La posture de l'enseignant

En phase 2 de l'ACT, l'enseignant doit favoriser l'émergence des interprétations, pour permettre à ses élèves d'entrer dans l'implicite du texte.

Pour ce faire, il doit maîtriser sa parole, suspendre toute validation immédiate pour laisser le plus d'espace et de temps de parole possible aux élèves.

Plus l'enseignant reste « neutre », se contente de reformuler, plus l'élève est en mesure d'apprendre à questionner le texte et à se questionner. *C'est une posture majeure qui favorisera la réussite de tous les élèves dans l'apprentissage de la compréhension.*

Concrètement, lorsqu'un élève répond à une question, l'enseignant peut mettre en place 3 gestes simples :

- **Reformuler ce que dit l'élève de façon neutre.**
- **Demander à tous, en se tournant vers le tableau¹, « Où je l'écris ? ».** La même proposition peut donc être écrite dans plusieurs colonnes.
- **Pendant qu'il écrit, il répète la même question**, ce qui invite les autres élèves à continuer à réfléchir à leur rythme.

L'écoute active et patiente du maître crée un espace où l'élève peut exprimer ses représentations, les images mentales qu'il s'est construites au cours de sa lecture ou de son écoute.

Cette posture de médiateur entre le texte et les lecteurs donne à l'enseignant l'occasion :

- d'entretenir les questionnements, les prises de parole de chacun et de favoriser les échanges,
- d'être le garant des droits du lecteur : chacun doit pouvoir parler pour réussir à apprendre à comprendre,
- d'être le garant du respect du texte et de son auteur.

Il s'agit de développer les divergences, de favoriser la diversité des lectures ; l'enseignant évitera de poser la question : « Êtes-vous d'accord ? », question qui favorise au contraire le consensus mou sans permettre à chaque élève de chercher vraiment à comprendre en toute liberté et à son rythme.

Si besoin, l'enseignant peut apporter aux élèves les références culturelles qui éclairent le texte (en amont de l'ACT ou pendant la phase 3).

¹ L'enseignant note au tableau (éventuellement sur TBI) les propositions des élèves. Il utilise trois colonnes : **On est d'accord/On n'est pas d'accord/On ne sait pas**

Exemples avec **un texte narratif** :

- « Otto » (Tomi Ungerer) → pour comprendre le parcours du personnage principal, l'ours en peluche Otto, il est nécessaire d'avoir quelques connaissances sur la seconde guerre mondiale, au programme du CM2 ;
- « Mon cygne argenté » (Michaël Morpurgo) → Il s'agit d'une situation réelle pouvant être vécue par le lecteur : évoquant une relation forte entre un enfant et un animal, cette œuvre fait référence au Petit prince (Saint-Exupéry), à Croc Blanc (Jack London) et Crin Blanc (René Guillot). Avec la mort du cygne, l'album renvoie le lecteur à l'expérience de la douleur, de la mort, qui peut aussi renvoyer au thème mythologique du chant du cygne, récurrent dans la littérature.
- « Chien bleu » (Nadja) → la petite fille vit un voyage initiatique, une éducation, sous la protection de ce chien énigmatique, mythique, ce qui lui permet de grandir. L'album est traversé de clins d'œil à la peinture (Monet, le déjeuner sur l'herbe), aux contes traditionnels (Le petit Chaperon rouge), au Livre de la jungle, avec la panthère noire esprit des bois.
- « La chèvre de Monsieur Seguin » (Alphonse Daudet, Les lettres de mon moulin) se comprend d'autant mieux si l'on perçoit la dimension initiatique du récit : l'étable symbolise le foyer sécurisé ; la montagne : les charmes envoûtants de la nature et le loup représente le monde extérieur, qui peut être hostile.

Tout texte joue sur un déjà dit, sur un réseau, ce qui renvoie aux compétences référentielles des élèves.

Exemples avec **un texte explicatif** :

- « L'irrigation en agriculture » → suscite un questionnement sur le développement économique d'un pays ;
- « Les éruptions volcaniques et les séismes » → suscite un questionnement par exemple sur la construction des habitations et inversement.

Tout texte, littéraire ou explicatif, joue sur un déjà là, sur un réseau de connaissances dans des domaines divers, auteurs, thèmes, connaissances disciplinaires,

La posture ainsi conçue modifie le statut de l'enseignant sur deux points en particulier :

- **Dans son rapport au savoir** : l'enseignant n'induit pas tout ce qu'il a perçu dans le texte, il fait le deuil de l'exhaustivité et de ses propres interprétations, nées de son expérience personnelle de lecteur « expert ». L'ACT n'est pas une explication de texte, c'est une éducation du lecteur au questionnement.
- **Dans sa relation à l'élève** : grâce à la neutralité de l'enseignant, les élèves apprennent progressivement à exprimer un regard personnel sur le texte. Ils ne cherchent pas à « deviner ce que le professeur attend ». De plus, ils sont en mesure de se confronter à leurs pairs, dans un débat d'idées, débat interprétatif régulé par l'enseignant mais tranché par le texte.

** ** *